N°142 NOVEMBRE 2014
LE MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE D'AVIGNON

AVIGNON ACTUALITÉS



Propreté : c'est parti !

MAIRIES DE QUARTIER : UN SERVICE DE PROXIMITÉ

MUSIQUES ACTUELLES : AVIGNON EN SCÈNES

LE BASKET PLEIN GAS

AVIGNON
avignon.fr



Tous mobilisés



Enfouissement de tous les conteneurs d'ici 2018 en partenariat avec le Grand Avignon, mise en place du « Petit train de la Propreté », meilleure coordination avec les bailleurs sociaux, campagne d'information et de sensibilisation auprès de la population : après le dossier des rythmes scolaires, Cécile Helle engage un véritable combat pour une ville plus propre. Le Plan *« Objectif propreté »* mobilise l'ensemble des acteurs, y compris et surtout les Avignonnais. Un défi quotidien auquel répondent les 150 agents du service Propreté.

Papiers jonchant le sol, ordures débordant des conteneurs, crottes de chiens malodorantes, dépôts sauvages d'encombrants, poubelles sorties à n'importe quelle heure... : comme toutes les grandes villes, Avignon doit se battre pour rester propre et faire face à l'incivilité d'un (trop) grand nombre de ses concitoyens.

Et se battre, la Ville d'Avignon le fait au quotidien pour que résidants et commerçants, touristes et promeneurs, puissent trouver une ville accueillante et agréable.

Après la réforme des rythmes scolaires et alors que d'autres chantiers majeurs sont en cours (sécurité, finances, restauration scolaire), Cécile Helle décide de prendre ce problème à bras le corps. *« Ma détermination est totale. D'autres villes ont relevé le défi, en nous donnant les moyens, en nous engageant, tous ensemble, collectivités, habitants, commerçants, usagers de l'espace public, bailleurs sociaux... nous remporterons cette bataille de la propreté ».*

Les 150 agents du service Propreté/Cadre de Vie travaillent 7 jours sur 7, de 4h30 à 20h (22h en période estivale), pour que nos rues, parcs et jardins soient propres et balayés, nos conteneurs et poubelles vidés, les déjections canines ramassées, les affiches sauvages enlevées, les tags effacés, les points d'urine désinfectés.

Un travail colossal qui n'est malheureusement pas toujours ressenti par la population en raison d'une incivilité toujours croissante.

Avec le plan ***« Objectif propreté : tous concernés, tous mobilisés »***, le maire fait de la propreté urbaine un axe majeur de son action.

Premier levier : la mobilisation de l'ensemble des acteurs et la sensibilisation de la population. *« La propreté c'est l'affaire de tous : habitants, restaurateurs, commerçants, visiteurs. Ça relève du civisme. Il faut favoriser les éco-gestes, notamment en matière de tri des déchets »*, précise Cécile Helle.

Le maire entend juguler ce fléau avec la participation de tous. Car rien de durable ne pourra être fait sans une mobilisation et une prise de conscience des Avignonnais.

pour une ville propre !

La propreté en chiffres

- **150 agents** agissent au quotidien et nettoient 700 km de trottoirs et caniveaux.
- **3000 T/an** de balayage, lavage, décrassage et ramassage des déjections canines,
- **800** corbeilles vidées/semaine,
- **140 T/an** de feuilles mortes ramassées,
- **1300 T/an** de dépôts sauvages traités,
- **8 marchés comestibles** nettoyés par semaine,
- **300 opérations par an** de post nettoiement des manifestations,
- **49 000 m2** de graffitis traités,
- **135 m3 traités en 3 jours** des affiches dans le cadre du festival,
- **600 affiches** en moyenne par mois et par agent enlevées,
- **73 points urine** répertoriés et traités,
- **90** dévidoirs canins remplis.



Des sanisettes dans les parcs

Des sanisettes vont être installées dans différents parcs publics. Dans le cadre du budget supplémentaire, deux nouvelles réalisations sont prévues (toilettes sèches) sur Agricol Perdiguier et Clos de la Murette.



Du matériel moderne et adapté



9 balayeuses,
7 laveuses,
4 mini BOM,
3 décrasseuses,
2 engins pour les affiches,
9 camions plateaux,
5 caissons feuilles mortes,
5 véhicules encadrant,
10 scooters chefs d'équipe.



Tous mobilisés pour

« Plus aucun conteneur d'ici fin 2018 »

Le plan proposé par la municipalité se décline en 4 axes.

La disparition des conteneurs d'ici fin 2018

D'ici fin 2014, 10 sites de conteneurisation enterrée seront réalisés intra et extra-muros. Il s'agit de mettre en place des bacs disposés en sous-sol des ascenseurs ou des cuves de grande capacité (3 à 5 mètres cubes) enfouis au sein d'un bloc de béton. Les deux systèmes sont surmontés d'un périscope permettant le dépôt des déchets.
Le budget est de 150 000 euros débloqués par la Ville pour la première tranche d'investissement (les 10 sites d'ici fin 2014), avec un financement à parité par le Grand Avignon (soit un total de 300 000 €).

De nouvelles procédures de propreté et de collecte

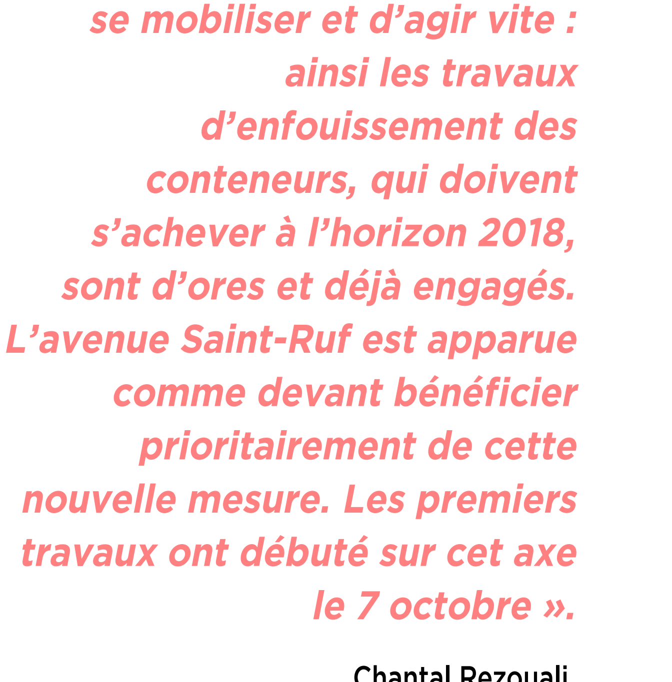
L'objectif est d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'action publique sur la voie urbaine par la mise en place d'un Petit train de la propreté. *« Ce procédé consiste à faire passer les uns derrière les autres tous les véhicules chargés d'évacuer les différents types de déchets – ordures ménagères, cartons, emballages recyclables, et de terminer par le passage des engins de la propreté ».*

Une remise à plat des procédures d'intervention de propreté urbaine sur la voie publique pour plus d'efficacité et de résultats.

Cette remise à plat est mise en place depuis le mois dernier. Elle permet de mieux coordonner les équipes de propreté urbaine et les des différents acteurs de la propreté (bailleurs, régie de quartier).

L'élaboration d'une campagne d'information et de sensibilisation

Les Avignonnais vont être informés de l'effort entrepris par la Ville, ceci afin de les convaincre que cet effort doit être porté par tous. L'objectif de cette campagne est de faire évoluer les comportements, de favoriser les éco-gestes, notamment en matière de tri des déchets. Cette campagne d'information et de sensibilisation se déploiera pendant toute l'année 2015.



« J'ai demandé aux services de la Ville et du Grand Avignon de se mobiliser et d'agir vite : ainsi les travaux d'enfouissement des conteneurs, qui doivent s'achever à l'horizon 2018, sont d'ores et déjà engagés. L'avenue Saint-Ruf est apparue comme devant bénéficier prioritairement de cette nouvelle mesure. Les premiers travaux ont débuté sur cet axe le 7 octobre ».

Chantal Rezouali,
adjointe déléguée à la propreté.



« Les conteneurs enfouis ? Enfin ! »

Riveraine de la rue Ninon Vallin, qui va bénéficier du plan de conteneurisation décidé par le maire, Sonia réagit à ce projet : *« Il était temps ! J'espère que nous pourrons en bénéficier rapidement car c'est vraiment inesthétique de voir des déchets répandus sur la voie publique. Et puis ça sent pas très bon ! C'est vrai aussi que les gens font n'importe quoi et ne respectent pas leur cadre de vie. On peut espérer qu'une fois enfouis, on ne verra plus ce genre de choses ».*



Des sondages pour les sites enterrés

Dans le cadre de ce plan Propreté, le maire s'est engagé à ce que dix sites de conteneurisation soient réalisés dès la fin de l'année 2014.
Des sondages du sous-sol préalables à cet enfouissement ont été effectués dès le 7 octobre, avenue Saint-Ruf, rue Ninon Vallin et rue Favart (angle nord de la place de l'Horloge). D'autres sondages sont en cours et sont prévus.

une ville propre !



« Allô Mairie » 0810 084 184

Plus de 21 000 appels par an depuis sa création. Pérennisé et renforcé par la nouvelle municipalité (la gratuité de l'appel est à l'étude), ce service qui simplifie la vie est un outil de proximité efficace.

De la collecte d'encombrants sur rendez-vous – qui représente un tiers des appels - au transport des seniors, de l'enlèvement de tags à la réparation de nids de poule, de la réfection de l'éclairage public au nettoyage d'espaces verts, les services d'Allô Mairie simplifient la vie des Avignonnais.

Véritable « service public au service de tous », Allô Mairie répond avec sa propre équipe (1) aux demandes urgentes où la sécurité est en jeu (panneau stop à resceller, barrière tombée devant une école, trou dans la chaussée à reboucher).

Elle « dispatche » aux différents services municipaux (propreté, circulation, espaces verts) ou aux services extérieurs (Grand Avignon, EDF, Veolia, France Telecom, etc) les autres demandes qui lui parviennent. Un travail de fourmi qui contribue à l'amélioration du cadre de vie.

Les encombrants : 53 539 interventions en 11 ans

À chaque appel ne correspond pas une intervention « sur le terrain », mais chaque appel – y compris ceux ne relevant pas du service – trouve une réponse dans un délai précis. Selon l'urgence du cas à traiter, l'intervention peut être quasi-immédiate ou prendre plus de 15 jours pour des travaux relevant d'un engagement écrit ou nécessitant une étude préalable (lire par ailleurs). Au « top 50 » des interventions depuis onze ans, les encombrants tiennent largement la première place avec 53 539 demandes de rendez-vous, suivies par les demandes d'enlèvement de dépôts sauvages (géré par le Grand Avignon) et d'effacement de tags.

(1) 4 opératrices, 6 techniciens de quartier, 6 agents d'intervention rapide disposant de 3 véhicules sont prêts à intervenir du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Quatre niveaux d'intervention

Allô Mairie peut intervenir en moins de 24h. Quatre niveaux de délai de réponse existent selon l'urgence et la difficulté des cas à traiter.

Niveau 0 - moins de 24 h :
tout ce qui représente un danger avéré sur le domaine public (ex : replacer un panneau stop)

Niveau 1 – 24h à 72h :
tout ce qui nécessite un petit entretien (ex : remplacer un potelet)

Niveau 2 – 72h à 15 jours :
tout ce qui nécessite des moyens spécifiques (ex : enlever un tag)

Niveau 3 – plus de 15 jours :
tout ce qui nécessite des moyens humains et matériels importants et une étude préalable (ex : modifier un giratoire)



Allo Mairie mode d'emploi...

Allô Mairie offre différents services à la population : petit guide pratique pour mieux s'en servir.

Propreté
J'appelle Allô Mairie pour : enlever des graffitis, vider une corbeille, remettre des sacs pour les déjections canines, balayer une rue

Collecte
J'appelle Allô Mairie pour : un container endommagé, un défaut de collecte, un dépôt sauvage, des encombrants à enlever sur rendez-vous

Voirie
J'appelle Allô Mairie pour : réparer un nid de poule, resceller une bordure de trottoir

Espaces verts
J'appelle Allô Mairie pour : tailler une haie sur le domaine public, nettoyer un espace vert

Éclairage public
J'appelle Allô Mairie pour : réparer une lampe défectueuse, changer l'ampoule d'un lampadaire municipal

Mobilier urbain
J'appelle Allô Mairie pour : entretenir et réparer des potelets, des panneaux de signalisation, des barrières, des bornes

Eau et assainissement
J'appelle Allô Mairie pour : déboucher un avaloir

Transport des seniors
J'appelle Allô Mairie pour : me déplacer sur un marché ou me rendre au cimetière, sur rendez-vous. Les personnes à mobilité réduite peuvent également appeler le service pour qu'on les aide à sortir leurs encombrants

État-Civil
Les demandes d'actes d'état civil sont désormais faites directement sur internet

En projet
L'assermentation des techniciens pour un volet d'intervention lié à l'environnement

Inra

Mieux comprendre le rôle des abeilles

À l'Institut national de la recherche agronomique d'Avignon, l'unité « Abeilles et environnement », unique en France, se consacre à mieux comprendre le rôle des abeilles pour optimiser la production agricole et sauvegarder notre environnement.

« Les abeilles ne se réduisent pas simplement à la tartine de miel qu'on mange au petit déjeuner ou au goûter, c'est aussi l'avenir de notre flore et de beaucoup de nos cultures ». Pour Bernard Vaissière, entomologiste et ingénieur agronome, spécialiste de la pollinisation et de l'écologie des abeilles à l'Inra, il est clair que leur disparition est un enjeu majeur de la biodiversité. *«Si on protège les communautés d'abeilles, on protège aussi l'abeille mellifère, qui seule donne le miel, et on contribue à protéger la flore et la faune sauvage».*
Car il faut savoir que les abeilles mellifères et sauvages contribuent à la pollinisation de 80 % des espèces de plantes à fleurs. Imaginons un paysage provençal sans plantes aromatiques ni fruitiers, dépourvu de thym, de lavande et de romarin, où il ne resterait plus que des pins, des chênes et de l'herbe : ce scénario catastrophe est en marche si on ne le stoppe pas dès aujourd'hui.

À la pointe de la recherche

L'Institut abrite des services extrêmement performants avec des scientifiques dont le métier, une passion souvent, est d'améliorer le vivant et le protéger. Certains d'entre eux ont intégré une structure unique en France : l'unité de recherche "Abeilles et environnement" dont une des missions est de diagnostiquer les causes de la mortalité exponentielle de ces insectes depuis une vingtaine d'années. *« La surmortalité des colonies d'abeilles mellifères s'est accélérée au cours des deux dernières décennies en Europe et en Amérique du Nord, les apiculteurs faisant état de plus de 30% de pertes dans leur cheptel »* souligne Bernard Vaissière.
Mais à côté de cette espèce domestiquée dont le cheptel est principalement entre les mains des apiculteurs, la France compte près de 1000 espèces d'abeilles dites « sauvages » qui contribuent à la pollinisation, et dont le déclin est tout aussi réel. Les travaux des chercheurs de l'Inra contribuent de manière décisive à mieux connaître les risques que fait peser ce déclin sur la faune et la flore des milieux cultivés et naturels. C'est sous la responsabilité de l'Inra et de ses cinq partenaires que la Communauté Européenne a lancé le programme Urbanbees (abeilles en ville) sur lequel s'appuie aujourd'hui Avignon (http://www.urbanbees.eu).



Béton et pesticides

Une dizaine de chercheurs ingénieurs de l'unité étudient les causes d'une mortalité frappant près de 30 % des colonies. Il apparaît nettement que les pertes d'habitats et la raréfaction de leur nourriture – des fleurs riches en nectar et en pollen – ainsi que l'usage des pesticides sont parmi les causes essentielles de leur déclin.
Ce sont des espaces entiers qui disparaissent pour les abeilles, lesquelles ne trouvent plus leur pitance quotidienne faute de fleurs à butiner ou de sol nu ou de trous pour faire leurs nids. Car près de 80% des abeilles sauvages sont solitaires et nichent dans le sol tandis que les autres nichent dans des tiges creuses ou d'autres substrats... jusqu'à des coquilles d'escargot. Sans compter les pesticides qui les anéantissent. Après avoir équipé d'une micro-puce plusieurs centaines d'abeilles mellifères nourries avec la matière active du pesticide Cruiser®, un pesticide utilisé pour la culture du maïs et du colza, les chercheurs avignonnais ont observé que ces ouvrières étaient complètement désorientées, incapables de retrouver le chemin de la ruche.
Ces travaux ont été publiés dans la prestigieuse revue Science en 2012, ce qui a réussi à convaincre l'État d'interdire le Cruiser, tout comme l'avait été en 2006 le Gaucho. Au total, ce sont trois pesticides qui ont été arrêtés par un moratoire de l'Europe ... jusqu'en 2015. Un répit que beaucoup d'apiculteurs jugent insuffisant car trop de menaces planent encore sur la vie des colonies.

Espoirs

Des espoirs se font jour pour les abeilles mellifères du côté de l'Inra d'Avignon où quelques colonies, qui comptent de 10 000 à 50 000 individus, se sont avérées résistantes au varroa, un acarien qui décime les ruches quand elles ne sont pas traitées.
Face à ceux qui évoquent les espoirs d'une abeille transgénique capable de résister à toutes les attaques, du côté de l'Inra d'Avignon, on opte pour une autre voie. *« La sélection naturelle et la prise en compte de l'ensemble de la faune pollinisatrice offrent de bien meilleures perspectives, avec une gestion de la flore qui intègre des espèces sauvages »,* estime Bernard Vaissière.
Une stratégie dans laquelle la Ville d'Avignon s'est engagée en pratiquant une gestion raisonnée de ses espaces verts afin de favoriser le retour des insectes pollinisateurs.



Plus de thym, de romarin et de lavande ?

L'activité pollinisatrice des insectes dans le monde a été estimée à 153 milliards d'euros par an en 2005 pour les principales cultures dont l'homme se nourrit, soit près de 10% de la valeur de l'ensemble de la production mondiale. Première conséquence de la surmortalité des abeilles dans notre pays, la baisse de la production de miel qui a chuté de plus d'un tiers.
Les travaux de l'Inra d'Avignon ont montré que le service de pollinisation effectué par les abeilles contribue à la reproduction de 84 % des espèces cultivées, notamment les arbres fruitiers, mais aussi de nombreuses cultures maraîchères (fraises, melon) et la grande majorité des cultures porte-graine qui produisent les semences de nos légumes. Si les abeilles disparaissent, ce sont tous ces produits qui risquent fort de disparaître de nos assiettes.

l'Inra un pôle d'excellence

L'Inra a été fondé en 1946 pour répondre à une demande sociale pressante: "nourrir la France". Aujourd'hui, ses recherches concernent trois domaines fortement imbriqués : l'alimentation, l'agriculture et l'environnement avec l'ambition de développer une agriculture à la fois compétitive, respectueuse de l'environnement, des territoires et des ressources naturelles, et mieux adaptée aux besoins nutritionnels de l'homme ainsi qu'aux nouvelles utilisations des produits agricoles. L'Inra s'appuie sur un dispositif unique de recherche et d'expérimentation implanté dans 18 centres en région. Il comprend plus de deux cents unités de recherche et cinquante unités et plateformes expérimentales, un réseau sans équivalent en Europe (centres de ressources génétiques, observatoires de l'environnement, plateformes technologiques, parcelles expérimentales).

Biodiversité

Les insectes descendent à l'hôtel

La gestion différenciée des espaces verts favorise l'implantation des insectes pollinisateurs afin de protéger et relancer la biodiversité. La Ville d'Avignon a installé plusieurs hôtels à insectes pour les accueillir.

« Les gens râlent vite dès qu'ils voient quelques touffes d'herbe dépasser de leur hauteur habituelle, alors qu'elles étaient systématiquement ratiboisées à date fixe par le passé. C'est un changement qui réclame une évolution des mentalités ». Cette réflexion d'un responsable du service municipal des Espaces Verts illustre la nécessité de mettre en place des politiques novatrices en les accompagnant d'une action pédagogique auprès du plus large public.

Sans vouloir jouer la petite maison dans la prairie en plein centre urbain, la Ville d'Avignon met progressivement en place une gestion dite différenciée ou raisonnée de ses parcs et jardins. L'objectif est d'en faire des lieux privilégiés pour accueillir les insectes pollinisateurs en introduisant des végétaux mellifères et en installant des nichoirs ainsi que des hôtels à insectes grâce auxquels ils vont trouver de quoi se nourrir et nicher.

La gestion différenciée, comme son nom l'indique, ne s'applique pas de manière uniforme. Les lieux dits de prestige ne sont pas concernés et continuent d'être soumis au même entretien rigoureux à des périodes fixes.

Le Grenelle de l'environnement (1 et 2) a provoqué une prise de conscience assez large conduisant à des décisions plus favorables aux équilibres écologiques dans les villes françaises. Au Centre horticole de Montfavet, QG du service des Espaces Verts et de la Direction du Cadre de Vie, on s'évertue à traduire dans les faits, et dans le paysage avignonnais, ces bonnes dispositions, comme l'explique l'un des responsables. *« Cela passe d'abord par la diminution et l'arrêt programmé d'ici deux ans des produits phytosanitaires (désherbants), comme le pratiquent déjà nos services, tout comme celui des sports qui les a déjà éradiqués pour l'entretien des pelouses. »*

Des produits qui ont un effet très négatif sur les insectes, à commencer par les abeilles dont le cycle est fortement impacté. Abeilles dont on prend soin à Avignon, en se référant au programme européen Urbanbees qui a pour objectif d'augmenter l'abondance et la diversité des abeilles sauvages en milieux urbains et périurbains.

Jardin pédagogique

Trois hôtels à insectes ont ainsi été installés à la Croix de Noves, au Parc de Massillargues et au Centre aéré de la Barthelasse. Un quatrième se trouve au Centre horticole de Montfavet, dans un champ appelé à se transformer en jardin pédagogique pour accueillir les scolaires. Chaque vendredi, jour où les engins agricoles sont au repos, les élèves vont pouvoir être initiés au cycle de la nature et à celui des abeilles dont l'augmentation de la mortalité constitue une menace sévère pour l'écosystème.

Les hôtels à insectes accueillent toutes sortes de clients, et notamment les abeilles sauvages dont on dénombre près d'un millier d'espèces en France et plus de 2000 en Europe.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ces abeilles sauvages ne trouvent pas toujours le territoire le mieux adapté en milieu rural où la monoculture et les produits toxiques largement répandus constituent pour elles une menace mortelle.

En revanche, pour peu que l'intervention humaine aide à cette adaptation, elles se trouvent à l'aise en milieu urbain où ne sévit pas la même pollution des espaces verts, légèrement plus chauds et fleuris une grande partie de l'année. Ils peuvent servir de refuges temporaires ou permanents à certaines espèces de faune et de flore en offrant nourriture et habitat appropriés.

Plusieurs sites font déjà l'expérience de la gestion différenciée, notamment le Parc Chico Mendes, celui de la Croix de Noves, ou encore le massif sec de l'Oratoire et quelques ronds-points de la ville. Fauche tardive, économie d'eau et taille douce y sont en vigueur. Du côté du service des Espaces Verts, on est conscient qu'il faut un temps pour que la population s'adapte à la vision d'un environnement où la nature retrouve ses droits.

Terrain futur de cette gestion différenciée, une voie verte partira du Canal de Vaucluse jusqu'à l'avenue de Colchester, près des remparts, avec le projet d'aller jusqu'à Agroparc, offrant un cadre privilégié aux piétons comme aux cyclistes.

La révolution de la gestion différenciée des espaces verts est bel et bien en marche à Avignon.



Urbanbees

Ce programme européen Life a pour objectif principal la réalisation et la diffusion d'un guide de gestion validé pour maintenir et si possible augmenter l'abondance et la diversité des abeilles sauvages en milieux urbains et périurbains. La Ville d'Avignon s'inscrit dans cette démarche en s'inspirant du projet européen « Urbanbees » conduit par l'INRA d'Avignon avec l'association naturaliste Arthropologia, les villes de Lyon et de Villeurbanne ainsi que l'Université de Lyon et le Natural History Museum de Londres.

Abolir l'usage des produits toxiques

En 2008, la Ville consommait 1550 litres/an de ces produits dans les parcs et jardins. En 2011 le chiffre est tombé à 400 litres/an. Aujourd'hui on en utilise moins de 80%. Cette démarche passe également par l'utilisation d'une nouvelle palette végétale avec des plantes méditerranéenne à forte capacité pollinisatrice qui permettent de mettre en valeur la biodiversité mais aussi de préserver les abeilles.



Hôtels à insectes

Ils sont élaborés avec des matériaux naturels : fagots de branches, tiges creuses, planchettes de bois, bûches percées de trous reproduisant des galeries horizontales, paille, carton ondulé ou alvéolé, fibres de bois, briques creuses...On n'introduit pas artificiellement des populations d'insectes bénéfiques, mais on les attire dans son jardin et on les encourage à y rester afin qu'ils se nourrissent des espèces nuisibles ou assurent la pollinisation.



Sécurité

Cécile Helle rencontre Bernard Cazeneuve

À l'occasion de la venue du Ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, au 121ème congrès national des Sapeurs Pompiers, le maire a pu s'entretenir avec lui pour évoquer les enjeux de sécurité publique sur Avignon. Un rendez-vous est pris pour mi-novembre.

Relatant les faits de braquages qui se sont récemment produits sur Avignon, Cécile Helle a rappelé l'objet du courrier qu'elle avait adressé au Ministre dès le mois de juin afin d'attirer son attention sur le nécessaire renforcement des forces de police nationale sur la ville d'Avignon mais également sur sa demande d'extension de la Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) aux quartiers de la Rocade et de la Croix des Oiseaux. Elle a également indiqué au Ministre la volonté de la nouvelle équipe municipale d'agir pour répondre à cette préoccupation majeure des Avignonnais en présentant au conseil municipal du 29 octobre un plan global Prévention/Sécurité qui déclinera les actions que souhaite conduire la Ville dans ce domaine. À ce titre, elle lui a rappelé que ce droit à la sécurité et à la tranquillité publique que revendiquent légitimement les Avignonnais ne serait restauré que par une mobilisation et une action partenariale renforcée de l'État et la Ville.

À l'issue de cet entretien, Bernard Cazeneuve s'est engagé à procéder, sans délai, à un examen particulier et précis de la situation avignonnaise, ainsi que des moyens en personnels dont disposent les services de police concernés.
Un rendez-vous a été fixé au ministère entre le Ministre et le Maire dans la deuxième quinzaine de novembre pour envisager les mesures qui pourraient être mises en œuvre par l'État pour garantir une réponse efficace aux besoins de sécurité des Avignonnais.

Nouveaux arrivants

La Ville d'Avignon et les AVF vous accueillent dans les mairies de quartier

En octobre et novembre, dans le cadre « Des mois du Nouvel Arrivant », les bénévoles de l'A.V.F. (Union Nationale des Accueils des Villes Françaises) d'Avignon, présidée par Michèle Losana, se mobilisent et organisent des permanences dans les quartiers d'Avignon pour aider les nouveaux arrivants à s'intégrer plus facilement dans leur nouveau lieu de vie.
La Ville d'Avignon s'associe tout naturellement à l'initiative des A.V.F. en proposant un accueil personnalisé dans chaque marie par les adjoints de quartiers. Ces rencontres, amicales et informatives, débutées le 15 octobre en mairie Est, se poursuivent. Elles se clôtureront en fin d'année par un accueil de Cécile Helle, maire d'Avignon.

Les prochains rendez-vous :
Mercredi 5 novembre, de 14h à 19h
Mairie de Montfavet
Square des Cigales
Vendredi 7 novembre, de 12h à 19h
Hôtel de Ville - Place de l'Horloge.

Statistiques

L'INSEE enquête sur les ressources des jeunes

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), en partenariat avec la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), réalise une enquête nationale de ressource des jeunes adultes en France.

L'enquête, qui a pour objectif de décrire les ressources (nature, fréquence, montants) des jeunes âgés de 18 à 24 ans, d'évaluer l'impact des jeunes sur le budget de leurs parents, et d'analyser les ressources nécessaires aux jeunes pour accéder à leur autonomie, a débuté en octobre et se déroulera également sur le territoire Avignonnais. Les personnes concernées par cette enquête seront prévenues par courrier et informées du nom de l'enquêteur qui se présentera chez elles avec une carte officielle. Les réponses fournies lors des entretiens resteront anonymes et confidentielles comme le veut la loi et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.
L'INSEE remercie les personnes concernées pour l'accueil qu'elles feront à ses enquêteurs.

Exposition

L'aquarelle s'expose au cloître Saint-Louis

Avignon accueille la 15ème exposition nationale de la Société Française de l'Aquarelle dans la salle du Cloître St Louis du 29 novembre au 14 décembre 2014.

Pour la première fois dans notre ville, un grand nombre d'œuvres d'aquarellistes de haut niveau, venus de toute la France et offrant un panorama éclectique de l'aquarelle en France aujourd'hui, seront présentés au public. Tout au long de l'exposition, les visiteurs pourront échanger avec les artistes présents et assister aux diverses animations qui y seront programmées. Les nombreux livres écrits par les artistes ainsi que le livre « l'Art de l'eau » publié par la SFA seront visibles sur le lieu d'exposition et mis en vente à la librairie « Les genêts d'or ». La Société Française de l'Aquarelle (SFA) est une association loi 1901, née en 2003 de l'initiative d'un groupe de neuf aquarellistes déjà réunis auparavant autour de projets communs dans le domaine de l'aquarelle. Elle compte en 2014 près de quatre- vingt membres répartis sur tout le territoire français.

Cloître St Louis - Avignon
du 29 novembre au 14 décembre
tous les jours sauf le lundi de 14h à 19h.
Vernissage :
samedi 29 novembre à 18h.
www.SFAquarelle.fr

Conférence

Michel Cymes le 5 novembre à Avignon



Le Club Santé Débat et La Mutuelle Générale, avec le soutien de la Ville d'Avignon, organisent le mercredi 5 novembre 2014 à 20h30 à la salle polyvalente de Montfavet (Zone Agroparc – Rue Félicien Florent), une conférence santé, gratuite, animée par Michel Cymes.

Le médecin présentateur du Magazine de la Santé sur France 5 abordera le thème ***« En finir avec la douleur »*** en présence de professionnels locaux.
Ces conférences grand public*, qui se déroulent dans toute la France, ont pour objectif de traiter de façon positive et interactive des sujets santé de la vie de tous les jours en mettant en avant les professionnels de santé locaux.
Après deux tournées qui ont réuni plus de 25 000 spectateurs dans 22 villes, le Club Santé Débat poursuit en 2014 son « Tour de France de la santé » dans la cité des Papes.
**L'entrée à la conférence est libre et gratuite sans réservation et ouverte à tous, dans la limite des places disponibles.* → *

L'entrée à la conférence est libre et gratuite sans réservation et ouverte à tous, dans la limite des places disponibles.

Habitat participatif
Un premier atelier municipal le 19 novembre

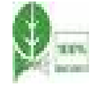
Découvrir ce qu'est l'habitat participatif, tel est l'objectif du 1er atelier municipal du même nom organisé le mercredi 19 novembre, à 18h30, à la salle polyvalente de la Cabrière – 2, rue Noël Hermitte – Avignon.
Initié par Vincent Delahaye, conseiller municipal délégué aux nouvelles formes d'habitat, cet atelier ouvert à tous réunira Serge Moureau, d'Écohabiter Vaucluse, Ludovic Parenty, de Regain / coordination Habitat Participatif PACA ainsi que des techniciens de la Ville.
Vous pourrez les interroger et débattre avec eux sur le thème : « Qu'est ce que l'habitat participatif - historique du mouvement - concept, principe et démarche : une nouvelle façon d'habiter - loi Alur et habitat participatif ».

Élection de Super Mamie
Un appel à candidatures est lancé

L'élection de Super Mamie Grand Avignon aura lieu le mercredi 17 décembre à 15h, à la salle polyvalente de Montfavet. À cette occasion, un appel à candidatures est lancé. Les inscriptions sont gratuites.
Pour participer au concours, Super Mamie doit être accompagnée sur scène par au moins un de ses enfants et un de ses petits enfants. Chaque génération aura à accomplir une séquence qualificative...

Les bulletins d'inscription sont à disposition des mamies mais aussi des enfants, petits enfants, voisins, amis :
- Auprès du service animations seniors 4 avenue de Saint-Jean Foyers de la Livrée de Viviers ou Château de la Barbière
- Sur le site www.supermamie.com
- Par email : comitesupermamie@wanadoo.fr
- Par téléphone au 00 33 44 57 94 94

Responsable de la publication : Nathalie BONSIGNORI
Service Communication – Ville d'Avignon
T. 04 90 80 80 55 - Fax : 04 90 80 81 32
Rédacteur en chef : Philippe BRIDOUX-MARTINET - T. 04 90 80 82 62
philippe.bridoux-martinet@mairie-avignon.com
Rédaction : Luis ARMENGOL - Philippe BRIDOUX-MARTINET
Maquette : Gérard GUILLOT
Photographes : Christophe AUBRY - Grégory QUITTARD
Impression : IPS Châteaurenard





Révision des listes électorales

AVIS AU ÉLECTEURS
Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2014 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie ou accessible en ligne, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.
Les inscriptions déposées en 2014 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2015.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2015 doivent prendre contact avec la mairie, au plus tard le 31 décembre 2014, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue d'éventuelles élections municipales partielles à venir, au plus tard à cette même date.
Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date.
S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.
Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. **À défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question**.

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans leurs mairies.

PIÈCES A PRODUIRE POUR L'INSCRIPTION
- Présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription ;
- Justificatif du domicile : avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.

Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.
- Pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire Français et attestant de leur capacité électorale.

ATTENTION
À la suite du récent redécoupage cantonal, des électeurs pourront être amenés à changer de bureau de vote à l'occasion de l'actuelle révision des listes électorales et à être par conséquent radiés de leur ancien bureau de vote et réinscrits dans leur nouveau bureau de vote. **Ils n'ont toutefois aucune démarche à faire auprès de leur mairie.** Ils seront informés de leur nouveau lieu de vote à l'occasion de l'envoi d'une nouvelle carte électorale.

PUBLICATION DES LISTES ÉLECTORALES
Les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale à la suite des opérations de révision seront déposés le 10 janvier 2015 au secrétariat de la mairie et affichés aux lieux accoutumés pendant dix jours. Ils demeureront, durant cette période, à la disposition de tout électeur désireux d'en prendre communication ou copie. Les recours contre ces modifications sont formés par déclaration orale ou écrite, faite, remise ou adressée au greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence, entre le 10 et le 20 janvier 2015 inclus.
A partir du 21 janvier 2015, aucune réclamation ne sera admise.



Les mairies de quartier : services de proximité

Lieux de proximité favorisant le lien entre la Ville et ses habitants, les neuf mairies de quartier voient leur activité augmenter : de nombreuses démarches administratives peuvent y être effectuées, facilitant ainsi votre vie quotidienne.

Elles sont nos maisons communes. Vos maisons communes. Que vous habitiez Saint-Ruf, le Pont des Deux Eaux, Saint-Chamand, l'île de la Barthelasse ou la Rocade, la mairie et ses services sont à portée de mains. Un chiffre en témoigne : 42 % des actes d'Etat Civil délivrés aux guichets le sont désormais en mairies annexes (et 76 % des passeports !).
Chaque année, près de 90 000 actes y sont effectués. *« Elles offrent un véritable service public »*, souligne David Fournier, adjoint délégué en charge de la coordination des mairies de quartier. Démarches administratives, gestion des salles municipales, accueil des permanences d'associations, information des habitants, organisation des fêtes de quartier, surveillance du domaine public… leur rôle, multiple, est essentiel dans le lien que la Ville entretient avec ses administrés.
Leur activité est en croissance constante (délivrance des permis de détention des chiens dangereux ; mise en place de bornes CAF à la mairie Est et à la mairie Nord Rocade ; agence postale à la mairie de Saint-Chamand). Sous l'impulsion de chaque adjoint de quartier, les mairies de quartier ont également un rôle d'animation, de médiation, d'accompagnement, de sensibilisation.
« Avec la sécurité, le cadre de vie est la préoccupation majeure de la population, avec 5000 demandes environ par an. Si l'on prend l'exemple du plan Propreté mis en place par le maire, les mairies de quartiers seront des acteurs essentiels en terme d'information, de relais auprès de la population », explique David Fournier.
De même, avec 200 conventions avec les associations pour les attributions de salles et 1400 prêts ponctuels par an, elle sont au cœur de la vie associative de proximité.

Mairies de quartier
A votre service !

Dans chaque mairie de quartier, une équipe est à votre service pour vous permettre d'effectuer toutes les démarches utiles. Elle est à votre disposition pour vous aider à régler toute question de vie quotidienne ou prendre note de vos suggestions relatives à la vie du quartier ou de la Ville.

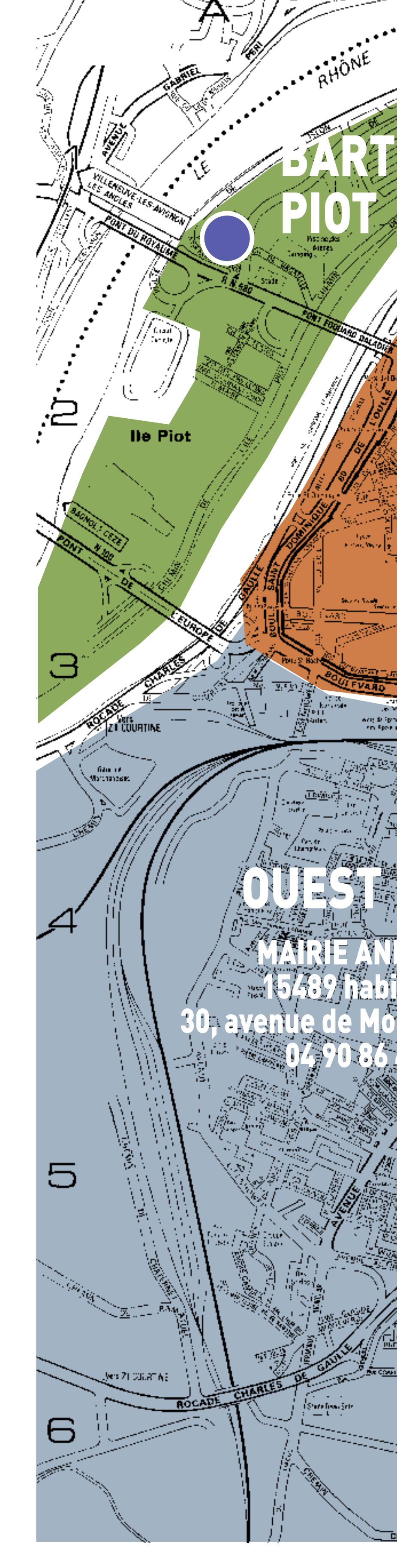
- Assurer un grand nombre de services administratifs

Actes d'état civil
CNI, passeport, attestation d'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs, certificat d'hérédité, certificat de vie, commande de duplicata de livret de famille.
Inscriptions sur les listes électorales
Autres démarches
Déclarations de chiens dangereux, attestation de vie maritale, légalisation de signature, certification conforme de copies destinées à une administration étrangère, recensement militaire, remise de dossier (inscriptions scolaires, bourses).
Services rendus pour le compte de tiers
Délivrance de titres de transports lavande, jasmin, contact, délivrance de sacs poubelles pour le tri sélectif, accueil et gestion de permanences d'autres services et administrations (Pôle emploi, mission locale , conciliateur de justice, CDAD…).
Outre les actions énumérées ci-dessus, la mairie annexe de Montfavet effectue les mariages, enregistre les naissances, les décès et le recensement militaire. La mairie annexe de St-Chamand assure les opérations postales courantes.

- Assurer la surveillance du domaine public et faire le lien avec les services municipaux,
- Recevoir les demandes des usagers, suivre leur traitement et participer à l'élaboration des réponses avec les services compétents,
- Informer et concerter les habitants,
- S'investir dans la création et le soutien d'une dynamique de quartier.

« Nous souhaitons être au cœur de la vie des gens en agissant de manière coordonnée. Les mairies de quartier gèrent des dossiers techniques et effectuent certaines démarches administratives mais sont surtout un relais entre l'élu et la population. Elles accompagnent la vie du quartier dans toutes ses dimensions. Notre volonté, c'est d'être au plus proche des besoins de la population, de rendre service, d'être réactif. Il y a une vraie notion de service public. Chaque mairie de quartier a une histoire, nous devons tenir compte des spécificités de chacune ».

David FOURNIER,
adjoint délégué à la coordination dans les quartiers




Montfavet
André CASTELLI
Adjoint




Ouest
Nathalie GAILLARDET
Adjointe

BARTHELASSE
MAIRIE ANNEXE
682 habitants
Villa Avenio - Chemin CD 228
T. 04 90 85 49 76

CENTRE VILLE
MAIRIE ANNEXE
15202 habitants
12, Place des Carmes
04 90 86 42 55

NORD
MAIRIE ANNEXE
12361 habitants
Complexe Saint-Jean
Avenue Jean Boccace
04 90 85 81 05

EST
MAIRIE ANNEXE
10186 habitants
7, rue Laurent Fauchier
04 90 89 55 60

MONTFAVET
MAIRIE ANNEXE
12036 habitants
Square des Cigales
04 90 32 13 42

NORD ROCADE
MAIRIE ANNEXE
11577 habitants
106, avenue de la Trillade
04 90 89 64 11

SAINT CHAMAND
MAIRIE ANNEXE
2526 habitants
8, avenue François Mauriac
04 90 87 23 02

SUD ROCADE
MAIRIE ANNEXE
9533 habitants
1 place Alexandre Farnèse
Immeuble le Giotto
04 90 80 58 00

...NEXE
...tants
...nctar
...44 67

Sud (Nord Rocade et Sud Rocade)
Isabelle LABROT
Adjointe



Est
Martine CLAVEL
Adjointe



Centre Ville Iles Piot et Barthelasse
Laurence LEFEVRE
Conseillère municipale



Nord
Amine EL KHATMI
Adjoint



Saint-Chamand
Amy ALLEL MAZARI
Conseillère municipale





Conseillers de quartier bientôt les élections

C'est une révolution dans le mode de désignation des conseillers de quartier : ils seront désormais élus. *« C'est un changement profond par rapport à la précédente municipalité. Nous allons faire élire les conseillers par la population du quartier afin que tout le monde ait une chance de participer. C'est un exemple de démocratie participative »,* explique Cécile Helle.

Si les modalités d'application restent à préciser – toute personne payant ses impôts dans le secteur concerné pourrait voter – la décision est prise et sera mise en œuvre au 1er trimestre 2015.

« Si l'on observe ce qui se fait dans d'autres villes, il y a trois options : soit le tirage au sort, soit la désignation, soit l'élection. Nous avons choisi le mode le plus démocratique ».

Plus de démocratie participative

Outre l'élection des conseillers de quartiers, la municipalité souhaite développer la démocratie participative.

Parmi les projets : la mise en place d'un conseil municipal des jeunes, la création d'un conseil des sages et la création d'un conseil de développement économique.



Prochain concert
23 novembre.
« Projote and Indignation »
Toute la programmation
sur passagersduzinc.com
T : 04 90 89 45 49

Fait rare en France, Avignon a le privilège de compter deux SMAC : l'Ajmi Jazz Club et les Passagers du Zinc qui drainent des publics complémentaires et contribuent à l'accompagnement des carrières professionnelles.

Des passagers Zinc sur cinq

Fer de lance des musiques actuelles depuis l'an 2000, Les Passagers du Zinc attirent les jeunes de toute la région et accueillent les groupes locaux en résidence.

Un millénaire n'arrivant jamais seul (adage approximatif), c'est en l'an 2000, dans le cadre d'Avignon ville européenne de la culture, que Les Passagers du Zinc décollent vraiment. À l'origine, l'association Des Deux Mains, créée en octobre 1996, qui développe un projet axé autour des musiques actuelles et multiplie les concerts.
Aujourd'hui, les Passagers du Zinc c'est d'abord une salle de concert située au 23 route de Montfavet, mais également deux locaux de répétition, des programmations à la salle polyvalente de Montfavet (Bashung, Olivia Ruiz, Cali, Dub Inc, Rodrigo y Gabriela s'y sont produits parmi des dizaines d'autres), des concerts sur Avignon (Théâtre du Chêne Noir, Théâtre des Doms, Théâtre Benoît XII...) et les communes environnantes (Carpentras, Bagnols, Bollène...). C'est aussi une équipe constituée de six salariés et d'une cinquantaine de bénévoles qui prêtent main forte lors des soirées.
À l'origine des Passagers du Zinc, Gilles Singeot et Pierrot Chaix, un duo décidé à créer un espace pour les jeunes fans de musiques actuelles sur Avignon. *« Il n'existait rien d'autre, à part les boîtes et l'Ajmi qui avait son public et son lieu. Alors on s'est lancés dans l'aventure et on a réussi à convaincre la Ville de nous aider à démarrer en devenant un partenaire privilégié ».* Une aide matérialisée par une subvention municipale actuelle de 110 000 euros à laquelle il convient d'ajouter la mise à disposition de la salle de Montfavet.

Dans l'ancienne gare de triage

La salle de concert des Passagers du Zinc est située au 1er étage de l'ancienne gare de triage datant de 1870. Elle peut accueillir jusqu'à 350 personnes debout et 150 assises dans une ambiance conviviale que favorise le décor. La scène, d'une hauteur de 50cm, permet au public une évidente proximité avec les artistes et garantit des concerts d'une belle intensité. On y trouve aussi un espace permettant aux groupes de vendre leurs CD, T-shirts et affiches, de même qu'un patio à ciel ouvert permettant au public de rester dans l'enceinte de la salle tout en disposant d'un espace à l'air libre. Convivialité renforcée par la présence d'un bar tenu par les bénévoles qui n'oublient jamais de distribuer un matériel de prévention : éthylotest, bouchons auditifs mais aussi affiches et tracts en quantité.

Depuis octobre 2004, la salle de concert de Montfavet et ses 617 m2 peut accueillir jusqu'à 1460 personnes, mise à la disposition des Passagers du Zinc dix fois par an par la Ville d'Avignon. *« Cette salle aux dimensions avantageuses permet de proposer des artistes confirmés et de contenter un public toujours plus large et réceptif »,* expliquent les responsables, soucieux de l'équilibre d'une programmation qui combine les musiques électro les plus pointues et d'autres plus populaires.
Au fil des concerts, l'équipe Des Deux Mains a su fidéliser un nouveau public de 7 à 77 ans et faire de la salle de Montfavet un lieu complémentaire à celle des Passagers du Zinc. Elle sera d'ailleurs utilisée trois jours de suite au printemps 2015 pour des concerts de Frero de la Vega et du groupe Brigitte, avec une date réservée au jeune public.
L'activité de la Smac ne se résume pas pour autant à la programmation de concerts. Sur le site d'Avignon, deux locaux de répétition servent de lieux d'émergence à la création, pour les professionnels comme pour les jeunes talents, et jouent un rôle actif dans l'accompagnement des carrières, répondant ainsi au cahier des charges du label Smac. *« Ces lieux participent au processus de formation d'un milieu majoritairement autodidacte »,* soulignent les animateurs.

Résidences et Soirées avignonnaises

L'association a par ailleurs développé les résidences avec les groupes locaux afin de leur permettre de travailler présence scénique, son et lumière. Encadrés par des professionnels, les musiciens travaillent leur spectacle sur une durée de 2 à 4 jours pour finir par une prestation scénique. Outre la programmation régulière des groupes locaux en ouverture d'artistes confirmés ainsi que des Soirées Avignonnaises trimestrielles, avec quatre groupes de la région avignonnaise,

Un véritable complexe musical

Grâce à un lieu occupant plus de 1200 m2 , l'association Des Deux Mains, forte de 6 000 adhérents, se retrouve aujourd'hui à la tête d'un véritable complexe musical, culturel et social, exploitant trois licences d'entrepreneur de spectacle de 1ère, 2ème et 3ème catégorie ainsi qu'une licence de débit de boisson associative de seconde catégorie. L'équipe est constituée de six salariés et d'une cinquantaine de bénévoles qui prêtent main forte lors des soirées.
L'an dernier, les Passagers du Zinc ont accueilli 103 groupes et plus de 20 000 spectateurs.

Historique des SMAC

La prise en compte des musiques actuelles par le ministère de la culture date du début des années 80, mais c'est en 1991 qu'il initie le programme Cafés-Musiques. En 1996, le ministère abandonne ce programme au profit du dispositif Scène de musiques actuelles qui regroupe les lieux dédiés aux musiques amplifiées, les lieux musicaux généralistes et les lieux spécifiques (scènes de jazz notamment), l'ensemble bénéficiant du soutien de l'Etat.

Missions, statuts
Les SMAC ont pour mission à la fois la diffusion des musiques actuelles, l'accompagnement des pratiques notamment par la répétition, la formation, la création et l'action culturelle. Dans leur grande majorité les scènes sont gérées sous statut associatif, souvent dans le cadre d'une gestion déléguée (DSP) par la collectivité locale propriétaire des murs. Toutefois les modes de gestion tendent à se diversifier (régie personnalisée ou directe, EPCC). C'est la contractualisation avec l'Etat, sous la forme d'une convention pluriannuelle, qui vaut reconnaissance de la structure en tant que « scène de musiques actuelles ». Les DRAC sont seules compétentes pour inscrire un projet dans le dispositif SMAC, en relation étroite avec les collectivités territoriales qui sont généralement cosignataires de la convention.





l'association Des Deux Mains accompagne les musiciens du cru à travers une aide logistique, administrative et financière.
Ce qui confirme bien l'ancrage de leur salle de musiques actuelles. Les Passagers du Zinc se veulent un carrefour d'initiatives locales tout en continuant d'accueillir les musiques du monde. L'objectif de chaque soirée restant avant tout, pour le dire en langage du lieu à l'intention des « djeuns » : *« Du pur bonheur pour les esgourdes, de quoi vous remuer les cannes et vous décrasser la menteuse, s'époumoner sur les bougies, vous lover dans les bras moites du rock'n'roll et repartir avec des cadeaux ! »*.

Pépinière d'artistes

De nombreux artistes qui font la jeune scène musicale française partagent un point commun : s'être produits aux Passagers du Zinc et avoir été primés aux Victoires de la musique. C'est bien la preuve que la scène d'Avignon est devenue une pépinière de jeunes talents. Cette année, les Passagers soutiennent le duo créé en 2010 par le machiniste Bast et le guitariste / chanteur Rodj qui fusionnent des influences jamaïcaines des années 70 avec la mouvance bass music. Autre protégé : le duo Bab qui présente un concert interactif où les enfants du public sont recrutés pour former le meilleur orchestre de chat au monde. Ashkabad se produira à Rennes aux Bars en Trans, festival Off des Transmusicales de Rennes.

Une AJMi de bonne compagnie

Reconnue en France et à l'étranger, l'AJMi, association pour le jazz et la musique improvisée, invite les meilleurs musiciens de la scène jazz actuelle et multiplie les actions de formation.

Un jazz créatif et dynamique, c'est cette image en constante évolution que défend l'Ajmi depuis sa création à Avignon en 1978. Après des débuts à la salle Benoît XII puis un passage au Chêne Noir, l'association possède depuis 1995 son propre local de 150 places à La Manutention où elle programme des concerts toute l'année, en moyenne un par semaine, d'octobre à mai. Sans compter les jazz sessions, une fois par mois, dans une ambiance des plus conviviales, entre scène et bar, avec notamment les élèves du Conservatoire du Grand Avignon dont la classe de jazz est une pépinière de talents.
Figure éminente du milieu jazz, reconnu pour son savoir et son expertise, l'actuel président Jean-Paul Ricard a réussi à imposer la marque Ajmi dans le paysage culturel avignonnais et national. Il existe même un club de jazz newyorkais qui s'appelle La Petite Ajmi, témoin de la notoriété du jazz-club avignonnais où rêvent de se produire tous les musiciens de jazz.
« L'Ajmi est un lieu repère pour les musiciens et le public», explique son directeur artistique Pierre Villeret.
« On y propose des conditions financières décentes pour les professionnels, ce qui n'est pas le cas partout, et puis nous sommes présents dans de multiples réseaux musicaux en France et en Europe. Cela fait que l'AJMi est bien identifiée et bénéficie d'une solide réputation. » Les jazzeux avignonnais ont aussi créé leur propre label, AJMiSeries, sur lequel elle produit des artistes qu'elle soutient dans leur travail de création.

Vitalité de la scène contemporaine

A l'origine de deux festivals, celui du Château de Saumane-de-Vaucluse puis du Château de La Tour d'Aigues l'AJMi a créé l'été dernier un nouvel événement pendant le festival d'Avignon avec **« Têtes de Jazz ! »**. L'association propose aussi de la formation pour musiciens amateurs ou professionnels, sous forme de stages, master classes ou résidences. Sans oublier les fréquentes sorties hors de ses murs pour sensibiliser le public au jazz et à ses valeurs à travers conférences et programmations dans divers lieux.
Dans les locaux de la Manutention, tout est conçu pour un accueil chaleureux et convivial du public, afin de l'amener à *« oser le jazz ! »* comme le prône un slogan de l'association. Ce qui n'est toujours pas évident dans un contexte peu favorable aux musiques dites improvisées comme le montre la disparition du Bureau du Jazz de France. *« En ce qui nous concerne, confie Pierre Villeret, il s'agit modestement et dans un cadre contraint, de traduire l'actualité, la vitalité de la scène du jazz et des musiques improvisées ».* Ouvert à tous les instrumentistes, chanteurs et chanteuses, des ateliers dirigés par un musicien permettent le travail de groupe. L'AJMi anime également un atelier de pratique collective à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse qui s'adresse à des étudiants maîtrisant leur instrument. Chacun peut y apprendre ainsi à écouter les autres et à se placer dans un ensemble.

Un outil pour les musiciens locaux

Il y a enfin les résidences de création et la production de projets qui donnent tout son sens au travail de l'AJMi dans son rôle de veille, formation et soutien à la permanence artistique pour le jazz et les musiques improvisées en Région PACA. *« Nous définissons avec les artistes leurs besoins, leurs objectifs et les orientons dans le développement et la professionnalisation de leur carrière et leurs projets. L'AJMi doit apparaître comme un outil auprès de tous les musiciens locaux ».* L'association dispose de tous les moyens d'accompagnement des artistes : réseaux, salle, matériel, batterie, équipe administrative et technique à disposition permettant d'aller de la préproduction à la postproduction. *« Ces résidences de création sont une nécessité pour la vie artistique de notre secteur. Devant les difficultés croissantes pour les financer, nous privilégions les partenariats avec d'autres acteurs, diffuseurs, labels, collectifs ».*
Au fil des ans, le jazz-club avignonnais a su renouveler son public, aujourd'hui rajeuni et féminisé, lequel apprécie de passer ses soirées avec cette AJMi de si bonne compagnie.



Infos pratiques

AJMI La Manutention
4, rue des Escaliers Ste-Anne
T : 04 90 860 861
Prochains concerts :
20 novembre
« Laurent Dehors »
Chansons politiques.
27 novembre
« Jazz Stories, John Coltrane »
29 novembre
« The New Songs ».

Avec les collèges et lycées

Aux côtés des formations professionnelles, l'AJMi propose des ateliers et classes pour les amateurs, ainsi que des actions spécifiques en direction des établissements scolaires : concerts, rencontres à l'AJMi ou en établissement scolaire, parcours pédagogiques, ateliers avec des musiciens professionnels. Ont déjà participé à ces actions les collèges Anselme Mathieu, Vernet, Mistral, Paul Giéra, Joseph Viala, Gérard Philippe, ainsi que les lycées Mistral et Aubanel. Une action est en cours avec le lycée professionnel Robert Schuman.

Le vin fait jazzer

l'AJMi noue des liens avec l'économie locale dans divers projets qui associent des acteurs locaux (viticulteurs, agriculteurs, etc.). Plusieurs expositions-concerts ont eu lieu dans des caves, à l'invitation de producteurs pour des dégustations-ventes ou dégustations en musique associant le viticulteur, un œnologue et un musicien commentant le vin en improvisant.

Jazz et tourisme

Un projet « jazz et tourisme » est à l'étude avec ce secteur professionnel pour proposer aux vacanciers des stages de plusieurs jours associant la découverte active du jazz et celle de la cuisine méditerranéenne avec un restaurateur. Autres thèmes à l'étude : le Rhône à Avignon, l'environnement, le patrimoine, l'histoire de la ville.



Nationale Masculine 1

Le basket pleins GAS

Issu de l'union, en juin 2014, des clubs de l'Union sportive Avignon-Le Pontet basket-ball et du Sorgues Basket Club, le GAS (Grand-Avignon-Sorgues Basket) est bien décidé à réussir sa première saison en Nationale Masculine 1.

Deux clubs dans un même panier ! En 1998, la fusion des clubs de l'US Le Pontet Basket et de l'Avignon Basket-Ball avait déjà donné naissance à l'US Avignon-Le Pontet (USAP). Dès l'accession de celui-ci à la Nationale Masculine 1 après un dernier match de barrage vaillamment remporté contre Pau-Orthez, il fallait passer à une dimension supérieure. La nécessité d'une union, qui respecte l'identité de chacun de ses membres, avec le club de Sorgues évoluant déjà à ce niveau depuis 2010 s'est alors imposée.

C'est ainsi qu'en juin 2014, L'USAP a rejoint le Sorgues BC. Évoqué depuis des années, le rapprochement entre les deux clubs et les trois villes de l'agglomération avignonnaise a été officialisé le 12 juin 2014 par leurs maires respectifs : Cécile Helle pour Avignon, Thierry Lagneau pour Sorgues et Joris Hébrard pour Le Pontet. *« C'est une grande satisfaction de les voir tous trois assister aux matches du club dans leurs loges respectives et de pouvoir compter sur leur dialogue productif pour l'avenir de cette union »*, confie le co-président du GAS Gilles Martin, particulièrement satisfait d'avoir réuni des élus de toutes tendances dans ce projet qui a transcendé les clivages.

Dans l'avenir, le Grand Avignon, qui a accepté de donner son nom au club, pourrait même occuper une place prépondérante sur le banc des partenaires si l'option de la compétence sport lui était acquise en début d'année 2015, comme c'est le cas avec le club Montpellier Agglomération. *« Cela nous fournirait évidemment des moyens supplémentaires pour nos objectifs sportifs »* estime Gilles Martin. Il est vrai que le club pourrait alors nourrir d'autres ambitions.

Pour rappel, la Ligue nationale de basket avait sollicité le nouveau club en début de saison afin de remplacer en Pro B l'AS Monaco Basket dont elle venait de refuser l'accession. Mais après une période de réflexion, le GAS avait décliné la proposition face à l'impossibilité de réunir un budget suffisant pour évoluer à ce niveau. Ses responsables affirment avoir choisi la voie de la sagesse en renonçant à une montée prématurée de l'USAP en Pro B, dans le souci de construire plus solidement une équipe d'élite sur le Grand Avignon qui ambitionne à moyen terme d'évoluer à un niveau supérieur.

Au Cosec à l'aller, à Sorgues au retour

Depuis le début de la saison, le GAS Basket dispute ses matchs aller à domicile au Cosec Jacques Moretti à Avignon, les retours étant prévus à Sorgues. Coaché par Stéphane Dao, le club semble devoir réussir une saison satisfaisante, emmené par sa star canadienne Warren Ward qui enthousiasme les supporters. Un joueur qui a frôlé la NBA et dont les capacités d'ailier-shooteur font merveille.

Autre élément de poids dans l'équipe, le capitaine américano-britannique Taffary Toney qui s'exprime dans la langue de Shakespeare mais dont le langage sportif est bien compris par tous ses partenaires et par l'ensemble du public. Si la profondeur de banc, comme on désigne le nombre de joueurs brillants au sein du groupe, reste encore à améliorer, il n'en demeure pas moins que l'équipe affiche une belle solidarité, comme elle l'a montré au cours de plusieurs rencontres ardemment disputées.

Au fil des matchs, le GAS se révèle comme une excellente vitrine du sport d'élite. Le club a su en effet développer une proximité avec le public qui lui témoigne tout son soutien en retour. Pour preuve, la présence des jeunes et des enfants aux matches ainsi que les passerelles en direction des structures locales. *« Nous travaillons de concert avec les quartiers car l'aspect social du sport est aussi une de nos priorités »* dit Gilles Martin. C'est ainsi que des actions sont menées dans le quartier Saint-Chamand auprès de l'école Pierre de Coubertin, mais également à travers le centre de formation avec les filles et les garçons du Lycée Pasteur, de la seconde à la terminale. Un autre établissement, le collège Saint-Michel, est venu le rejoindre depuis la rentrée. Pour les responsables du club, il s'agit de montrer un sport propre et sain, qui va vers les gens et demeure ouvert sur la vie de la cité. Un bel idéal, qui ne peut que rassembler derrière lui un public prêt à s'enflammer pour le GAS.

NM1
le plus haut niveau amateur

La saison 2014-2015 du championnat de France de basket-ball de Nationale 1 en est à sa 66e édition.
La NM1 est le troisième plus haut niveau du championnat de France de basket-ball. Dix-huit clubs participent à la compétition, plus haut niveau amateur de basket-ball de l'hexagone, sous la direction de la FFBB.
À la fin de la saison, l'équipe terminant première est directement promue en Pro B, celle se classant deuxième est directement qualifiée pour le Final Four qui a lieu dans sa salle. Les équipes classées de la 3e à la 8e place s'affrontent en quarts de finale pour accéder à ce Final Four (Demi-finales et Finale se déroulant sur deux jours) afin d'obtenir le deuxième billet pour l'étage supérieur.
Les équipes classées des 15ème à 18ème places de Nationale 1 à l'issue de la saison régulière du championnat sont reléguées en Nationale 2, voire l'équipe classée 14e en cas de position de relégable.



Expression des groupes politiques

Après 6 mois de mandat, outre une nouvelle gouvernance avec un Maire et une équipe municipale plus à l'écoute et plus présents sur le terrain, de grands engagements ont déjà été réalisés.

En premier lieu, la mise en place des rythmes scolaires en seulement 4 mois. Ce dossier a été repris avec une importante modification : la gratuité pour tous. Nos enfants méritent cet engagement. Selon le bilan provisoire, plus de 70% des enfants sont déjà inscrits. C'est un succès indéniable. Ce projet permet en plus le choix de la qualité des activités (sportives, culturelles…). La formation des animateurs tous diplômés qui ont une expérience dans l'encadrement des enfants, condition indispensable de l'engagement de la CAF qui participe à hauteur 400 000 € au financement de ce projet.

Deuxième point majeur, dès le 3ème conseil municipal une délibération a été votée sur le retour en régie publique de la restauration scolaire. À cet effet, un comité de pilotage est mis en place et fonctionne. Il ne s'agit pas de question idéologique mais de pragmatisme et de bon sens. En effet, d'autres villes, y compris de droite l'ont fait, comme à Nice. L'objectif est de donner à nos enfants des repas de meilleure qualité confectionnés avec des produits locaux.

Troisième point, une délibération d'intention pour engager le Grand Avignon vers un retour en régie publique de l'eau, bien vital universel. Il s'agit là d'un des engagements forts pris devant les Avignonnais lors de la campagne et pour lequel nous souhaitions être à l'offensive. Nous nous rappelons que la qualité de l'eau et des services étaient particulièrement appréciés au moment où ce bien était géré par une régie publique.

Enfin, le 4ème point, la mobilisation générale décrétée pour la propreté urbaine car nous savons qu'elle est l'une des toutes premières préoccupations des Avignonnais. Une délibération a été prise au dernier CM mais ce défi ne se réglera que si tous les Avignonnais se sentent concernés avec, entre autres, un plan pluriannuel d'enfouissement des déchets sur dix sites répartis équitablement entre le centre-ville et les quartiers : objectif, la suppression de tous les containers de surfaces, d'ici 2018.

Groupe « RÉINVENTONS AVIGNON »

Depuis les élections du 30 mars dernier, nous sommes un groupe de 10 élu(e)s du Front de Gauche investis au sein de la majorité municipale d'un rassemblement de gauche. Notre projet politique reste guidé par le vivre ensemble, la participation des habitant(e)s, la vivacité de l'économie locale, la solidarité.

M+7 : sept mois après avoir été élu(e)s, ce projet politique peut il se traduire en actes ? Nous répondons oui. Deux premiers exemples : Les cantines scolaires ; le passage en gestion municipale sera effectif en septembre 2015. S'ouvre pour nous tous le chantier d'augmenter la part d'aliments locaux et bios quand ce sera possible dans les assiettes, celui lié, de la dynamisation de la production agricole de notre territoire et celui de l'amélioration le temps du repas.

L'eau et l'assainissement ; le conseil municipal du 24 septembre a voté la volonté d'un passage en gestion publique permettant de saisir le Grand Avignon qui en a la compétence. Notre demande est que l'actuel contrat soit rendu à sa possible fin à février 2015 afin d'amorcer dès cette date une transition vers la gestion publique qui permettra une réelle maîtrise du prix de l'eau et de l'entretien du réseau.
M+7 : sept mois qui permettent au groupe Front de Gauche de mesurer toutes les ressources humaines, économiques, collectives de notre ville, mais aussi que 19 années de gestion Roig Ump sont un héritage ardu.

Ces six années du mandat seront courtes pour faire vivre dans notre ville le droit à l'égalité dans un contexte national d'austérité, de son corollaire le pacte de responsabilité, et le droit à la différence dans un contexte local marqué par la montée de la peur de l'autre.

Le Front de Gauche a fait le choix d'être là au sein de cette majorité municipale menée par Cécile Helle, afin d'agir.

Groupe « FRONT DE GAUCHE »

Transports : moins d'idéologie et plus d'action !

L'idéologie semble régner à la Mairie : la volonté de remunicipalisation des cantines ou de l'eau l'illustrent. Ces postures idéologiques se retrouvent sur un autre sujet : les transports.

C'est d'abord le cas pour le tramway, avec une majorité municipale déchirée mais arc-boutée contre le Tram. Nous ne considérions pas le Tram comme une priorité. Mais nous refusons d'avoir gaspillé pour rien plus de 40 M€. Nous avons toujours considéré que la ligne du Pontet comme le passage rue de la République étaient des erreurs. En revanche, partir de l'Île Piot et aller jusque Saint-Chamand, en requalifiant le quartier Saint-Ruf, fait totalement sens.

Contrairement au BHNS prôné par le Maire d'Avignon, cette ligne peut se réaliser rapidement. Durant ce temps, la prolongation jusqu'Agroparc doit être étudiée, car elle sera nécessaire.
La décision du Grand Avignon doit intervenir prochainement. Nous soutiendrons cette option, qui nous semble la meilleure pour ne pas perdre des millions et des années.

Des années, nous en avons perdu beaucoup avec la LEO. Elle est pourtant indispensable pour soulager les 22 000 avignonnais qui habitent en bord de Rocade, redonner un dynamisme économique à Avignon et créer des emplois

Il faut être réalistes : nous ne bouclerons jamais le tour de table avec les fonds publics. La seule solution est une concession confiant au privé la réalisation des tranches 2 et 3, avec un tracé modifié jusque l'aéroport et le nouveau pont sur le Rhône. Le secteur public en financera une partie, et le reste sera financé par un péage. Le nombre de véhicules permettra de proposer des tarifs adaptés, voire une quasi-gratuité pour les habitants de l'agglomération..

Une ligne de tram et une LEO concédée sont des investissements nécessaires à réaliser rapidement. Encore faut-il, pour ce faire, que la gauche avignonnaise sorte de ses partis pris idéologiques.

Groupe « AVIGNON DEMAIN »

Dans notre précédent billet nous nous sommes étonnés de l'immobilisme municipal en le déplorant. Dans ce bulletin nous déplorons que les seules actions visibles soient faites à l'inverse de ce que les avignonnais sont en droit d'attendre.

Mme le maire a décidé de supprimer la cellule emploi et la cellule logement de la mairie, qui recevaient les avignonnais (de l'ordre de 30 à 40 par semaine) pour les aider dans les deux domaines du quotidien: travailler (entre autre organiser les emplois saisonniers) et se loger (sachant que les bailleurs ne reçoivent que très peu les demandeurs).
Doit on penser que depuis son arrivée dans son fauteuil, Mme le Maire a réglé le problème de l'emploi ? y a t il moins de chômeurs ?
Les avignonnais ont ils moins de difficultés a trouver un logement ?
A ces questions la réponse est NON, et la porte des deux bureaux d'aide est bel et bien close.

Nous nous étions de même émus du limogeage de toute l 'équipe de direction et avions fait part de notre inquiétude.
Et bien là aussi, le directeur général des services a quitté la mairie comme la décision l'y conduisait, le 17/10/2014 au soir.

A ce jour pas de directeur général dans une collectivité de 2000 salariés et de 200 millions d'euros de budget ; cela pourrait laisser rêveur si ce n'était pas inquiétant....
Quelle entreprise d'une telle taille pourrait supporter une telle déshérence de direction…?

Comment imaginer faire fonctionner harmonieusement la mairie d'Avignon sans direction …n'aurait il pas été plus normal et de bonne gestion de faire partir un directeur après en avoir recruté un autre, en leur permettant de travailler en commun sur les dossiers afin que les employés municipaux, les projets municipaux et les avignonnais ne souffrent pas de ces modifications?
Alors certes du mouvement mais pas dans le bon sens et dans une précipitation qui nous laisse inquiets pour l'avenir.

Groupe « AVIGNON SEMPER FIDELIS »


MUSÉE
DU PETIT
PALAIS
AVIGNON
18 OCTOBRE
2014
22 FÉVRIER
2015
Piété
populaire
en Italie au
xve siècle
la bannière
de saint Blaise
de Niccolò
da Foligno
LES DOSSIERS
DU PETIT PALAIS #2
AVIGNON
avignon.fr
petit-palais.org